

2006/6267 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ET ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES ET LE SOUTIEN DE PROJETS SPÉCIFIQUES EN MILIEU UNIVERSITAIRE : AEI DE L'ECAM, CLUB DES 24 H DE L'INSA, ENS LYON, CNRS DÉLÉGATION RHÔNE-AUVERGNE, ASSOCIATION UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LYON, UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, LVA DE L'INSA, IEP DE LYON ET ENS LSH (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 février 2006 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie étudiante et à l'engagement associatif des étudiants à Lyon, la Ville souhaite apporter une aide à certains projets dont l'intérêt citoyen culturel et intellectuel sont manifestes et qui contribuent au rayonnement de la Ville. Sept organismes et associations portent ainsi des projets et actions qui présentent un intérêt réel et que je vous propose de soutenir.

- **L'Association des Elèves Ingénieurs de l'ECAM** organise la douzième édition du « **Relais ECAM** » du 21 au 24 avril prochain. Près de 300 étudiants participeront à ce relais pédestre de Lyon à Royan, événement sportif à vocation humanitaire qui a pour but cette année de soutenir « l'Association Education et Joie » dont l'objectif est l'aide au développement et à l'épanouissement des personnes en difficulté et handicapés et leur insertion dans la vie de tous les jours grâce aux centres de psychomotricité de Lyon 8^e et Vernaison pour enfants, adolescents et adultes.

Devant l'intérêt citoyen de cette démarche, je vous propose d'accorder une subvention de 500 € à l'Association des Elèves Ingénieurs de l'ECAM pour l'organisation de cette manifestation à caractère humanitaire.

- **Le Club des 24 h de l'INSA** organise pour la 32^e année consécutive, la plus grande manifestation sportive et culturelle étudiante de la région Rhône-Alpes : les **24 heures de l'INSA**. L'objectif de cette manifestation est d'offrir, les 19, 20 et 21 mai 2006, trois jours de fête grâce à plus de 50 animations sportives et culturelles, quatre courses (cyclisme, roller, natation et course à pied), de nombreuses compétitions sportives avec une ouverture à l'international, et trois soirs de concerts avec un feu d'artifice en bouquet final animé par une troupe de comédiens en collaboration avec les artificiers.

Cette manifestation est dédiée à un public très diversifié, familial en journée et plus jeune en soirée, soit un large public qui assiste gratuitement

à un festival aux animations très diversifiées, avec la participation de tous, valides ou non valides.

Les 24 heures ont aussi pour vocation de tenir un rôle dans des actions de prévention sur des sujets de santé publique tels que la lutte contre le SIDA ou la prévention routière.

Devant l'intérêt manifeste de ce festival étudiant à caractère sportif, culturel et pour le rayonnement international, je vous propose de soutenir le Club des 24 h de l'INSA en leur accordant une subvention de 1.000 €

- Pour ses vingt ans, **l'Ecole Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon)** souhaite aller à la rencontre du grand public grâce à la réalisation d'un **livre de portraits d'hommes et de femmes** au cœur de la recherche et de l'enseignement. Ce livre rendra hommage aux étudiants, chercheurs, et enseignants-chercheurs qui travaillent ou ont travaillé à l'ENS pour construire aujourd'hui la science de demain. Il sera ainsi composé de 90 portraits réalisés par le photographe Vincent Moncorgé, accompagnés de textes de Yvan Schneiderlin, récits d'aventures scientifiques, pédagogiques et humaines recueillis au sein de l'école.

Devenue pôle scientifique reconnu au niveau national et international, l'ENS a ainsi à cœur, grâce à ce livre, de faire partager sa passion de la science. Une exposition de photos issues du livre et une soirée anniversaire marqueront également les vingt ans de cette école prestigieuse.

Devant l'intérêt scientifique et humain de ce projet, je vous propose de soutenir la réalisation de ce livre de portraits marquant les vingt ans de l'ENS, en attribuant une subvention de 1.000 € à l'Ecole.

- Chaque année, depuis 20 ans, le **CNRS** organise « **Les Rencontres Internationales de l'Audiovisuel Scientifique - Image et Science** », consacrées à la recherche et aux médias, avec la participation de chercheurs, producteurs, créateurs et diffuseurs du monde entier.

Outre les manifestations au plan national, des pôles « Image et Science » régionaux ont pour vocation la diffusion et la constitution d'un fonds de films scientifiques, la production d'images animées et la formation des scolaires. L'objectif premier est de donner au plus grand nombre l'accès à la Science, sous une forme à la fois attractive et d'une grande rigueur scientifique, faire comprendre la science en marche tout en laissant une large place au débat.

Cette année le fil conducteur de ces **neuvièmes rencontres CNRS Image et Science de Lyon sera la Nature**, abordée sous des angles différents : entomologie, glaciologie, sciences de l'Univers, monstres et chimères, confrontation Homme/Nature... Elles se dérouleront du 6 au 10 février et du 20 au 24 mars 2006, avec deux journées entières réservées aux scolaires. Pilotées par le service de la communication du CNRS Rhône Auvergne, en partenariat étroit avec la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu et le CCSTI du Rhône, elles proposeront à travers des projections/débats et sur la base de films scientifiques, un échange interactif entre public et scientifiques. Le sujet retenu « Les mots de la Nature » est en effet attractif, car d'actualité et concerne

directement le citoyen car il relève de problématiques à la fois régionales, nationales et planétaires.

Devant l'intérêt scientifique, éducatif et international de cet événement, je vous propose de renouveler notre participation à ce 9^e festival « Image et Science » en accordant une subvention de 2.000 € à la Délégation Rhône-Auvergne du CNRS.

- **L'Association pour l'Université Populaire de Lyon**, créée en 2005 a pour objectif de créer sous forme de cours les conditions d'un partage de savoirs entre universitaires, chercheurs et un large public. Le principe de fonctionnement de cette Association est la gratuité des cours ouverts à tous sans limite d'âge ni de compétence préalable, dispensés bénévolement et ne donnant droit à aucun diplôme. Chaque cours est articulé en un exposé didactique suivi d'une discussion avec les participants.

Pour sa deuxième année de fonctionnement, l'Université Populaire a choisi comme thème transversal « **Résistances ordinaires et figures héroïques** », afin de contribuer à la diffusion des connaissances et au débat d'idées en faisant jouer les savoirs critiques, l'engagement citoyen et l'exploration d'autres mondes et modes de pensée.

Devant l'intérêt culturel et citoyen des objectifs de cette structure, je vous propose d'attribuer une subvention de 5.000 € à l'Association pour l'Université Populaire de Lyon.

- **L'Université Lumière Lyon 2** a organisé du 29 janvier au 5 février dernier, **un séminaire interculturel franco-polonais** en étroite collaboration avec l'Ecole Supérieure de Psychologie Sociale de Varsovie. Ce séminaire de formation, organisé sous forme de rencontres entre étudiants français et polonais, était consacré à l'exploration de chacune des cultures et au partage de l'expérience en milieu interculturel. Son programme a été défini conjointement par les deux équipes pédagogiques des Master 2 qui ont assuré alternativement l'animation des différents temps de la rencontre. Au-delà de ses objectifs universitaires et scientifiques, ce partenariat avait pour objectif de faire découvrir aux jeunes étudiants polonais la culture française, et plus particulièrement celle qu'offre la Ville de Lyon, permettant ainsi à ce groupe d'être porteurs de l'expérience acquise au contact des étudiants lyonnais.

Devant l'intérêt interculturel de ce séminaire franco-polonais, je souhaite soutenir l'Université Lumière Lyon 2 en lui attribuant une subvention de 500 €

- **Le Laboratoire Vibrations Acoustiques de l'INSA de Lyon** organise cette année les **troisièmes Journées Jeunes Chercheurs en Audition, Acoustique musicale et Signal audio (JJCAAS)** du 18 au 20 octobre prochain, en collaboration avec cinq grands laboratoires lyonnais spécialisés dans l'acoustique. Le but de ces journées est de favoriser les collaborations scientifiques actuelles et futures grâce aux échanges entre doctorants travaillant dans des domaines disciplinaires présentant des intérêts communs. Ainsi, ces troisièmes journées s'adressent avant tout à de jeunes

chercheurs, étudiants en master de recherche ou doctorat, voire post-doctorants dans le domaine de l'acoustique.

Les JJCAAS seront l'occasion d'associer cinq grands laboratoires lyonnais spécialisés dans l'acoustique ainsi que les organismes dont ils dépendent (Universités Lyon 1 et Lyon 2, Ecole Centrale de Lyon, IFNL, INSERM, INSA, ENTPE et CNRS). Elles sont ainsi le reflet du dynamisme de la recherche lyonnaise. Les organisateurs veulent également que ces journées prennent une dimension européenne avec une participation des étudiants français à l'étranger et des étudiants de laboratoires francophones.

Devant l'intérêt scientifique et international de ces Journées Jeunes Chercheurs en Audition, Acoustique musicale et Signal audio, je souhaite apporter mon soutien au Laboratoire Vibrations Acoustiques de l'INSA de Lyon en lui attribuant une subvention de 600 €

- L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon et l'UMR CNRS 5206 organisent les 23 et 24 mars 2006 le colloque international annuel de l'Association France - Canada d'Etudes Stratégiques (AFCES), réseau d'équipes de recherche françaises et canadiennes qui coopèrent durablement sur les questions de stratégie et de sécurité internationale. Ce colloque qui a lieu chaque année alternativement dans les deux pays, correspond à la dix-septième rencontre de ce réseau et a pour thème « **Le multilatéralisme, Mythe ou réalité** », avec des intervenants de l'IEP, de l'AFCES et d'universitaires canadiens.

Devant l'intérêt scientifique et international de ce colloque, je vous propose d'attribuer une subvention de 500 € à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.

- L'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines (ENS LSH) organise du 20 au 22 juin prochain un colloque d'historiens portant sur l'histoire franco-algérienne, en partenariat avec le laboratoire CNRS LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) et le GREMMO (Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Maghreb et le Moyen-Orient) et intitulé « **Pour une histoire critique et citoyenne : le cas de l'histoire franco-algérienne** ». L'objectif premier de ce colloque est de rendre la parole à l'histoire, avec plusieurs thèmes qui permettront de faire un bilan du savoir servant de base pour la diffusion de connaissances avérées, hors des idéologies et des passions. Au-delà, l'objectif est également l'intensification des relations interméditerranéennes et la conception d'ouvrages historiques conçus en partenariat franco-algérien.

Ce colloque confirme le rôle de Lyon comme pôle de débat, de recherche et d'enseignement dans le domaine, entre autres, de l'histoire franco-algérienne. Il pourrait être le point de départ d'une vaste concertation transméditerranéenne entre chercheurs et enseignants.

Devant l'intérêt scientifique et international de ce colloque, je souhaite apporter mon soutien à l'ENS LSH, organisateur de ce colloque, en lui attribuant une subvention de 1.000 € »

Vu l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales en application duquel M. LAREAL ne prend pas part au vote ;

Où l'avis de sa Commission Economie – Développement International – NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) – Université ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées aux organismes ci-après :

- Association des Elèves Ingénieurs de l'ECAM pour l'organisation de la douzième édition du « Relais ECAM » : 500 €

- Club des 24 h de l'INSA de Lyon pour la 32^e édition de la manifestation « 24 heures de l'INSA » : 1.000 €

- Ecole Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon) pour la réalisation d'un livre de portraits de chercheurs et d'enseignants à l'occasion des 20 ans de l'école : 1.000 €

- CNRS délégation Rhône-Auvergne pour l'organisation des neuvièmes « Rencontres Internationales de l'Audiovisuel Scientifique – Image et Science » sur « Les mots de la Nature » : 2.000 €

- Association pour l'Université Populaire de Lyon pour son cycle de cours sur le thème de « Résistances ordinaires et figures héroïques » : 5.000 €

2- La dépense en résultant, soit un total de 9.500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Universités Recherche, programme VIETUDIANT, opération CAMPUS, enveloppe 2006-00422, fonction 23 :

- ligne de crédit 5480, nature 6574 pour l'AEI de l'ECAM, le Club des 24 h de l'INSA et l'ENS Lyon

- ligne de crédit 6729, nature 65738 pour le CNRS Délégation Rhône-Auvergne

- ligne de crédit 5480, nature 6574 après transfert du programme RELATPUB, opération AIDEX, ligne de crédit 1451, nature 6574 pour l'Association pour l'Université Populaire de Lyon.

3- Les subventions suivantes sont allouées aux organismes ci-après :

- Université Lumière Lyon 2 pour l'organisation d'un séminaire interculturel franco-polonais : 500 €

- Laboratoire Vibrations Acoustiques de l'INSA pour les troisièmes Journées Jeunes Chercheurs en Audition, Acoustique musicale et Signal audio (JJCAAS) : 600 €

- Institut d'Etudes Politiques de Lyon pour le colloque international « Le Multilatéralisme, Mythe ou réalité » : 500 €

- Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines (ENS LSH) pour le colloque « Pour une histoire critique et citoyenne : le cas de l'histoire franco-algérienne » : 1.000 €

4- La dépense en résultant, soit un total de 2.600 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Universités Recherche, programme UNIVERSITE, opération SUBCONGR, enveloppe 2006-00420, fonction 23, ligne de crédit 5478, nature 6574 pour l'Université Lyon 2, le LVA de l'INSA, l'IEP de Lyon et l'ENS SLH.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. LAREAL